

## REGLEMENT TOURNOI NOEL « -7/-9 » 2018



Dimanche 16 Décembre 2018



**Article 1 :** Tous les enfants licenciés ou non licenciés et correspondant aux années d'âge proposées peuvent participer. Dans le cas d'un non licencié, celui-ci sera obligé de remplir un Bordereau de licence événementielle, pour pouvoir bénéficier d'une assurance le jour du tournoi.

**Article 2 :** Toutes les personnes qui participent au déroulement du tournoi (arbitres, parent-manager) devront être licenciées sous les conditions de l'article précédent.

**Article 3 :** Les années d'âge des enfants autorisés à participer sont 2010, 2011, 2012 et 2013.

**Article 4 :** Pour éviter tous problèmes de responsabilités, nous vous prions de faire jouer uniquement les enfants qui répondront aux obligations de l'article 1.

**Article 5 :** Le tournoi ne comporte pas de classement, mais il sera organisé de manière à ce que les équipes jouent par niveau.

**Article 6 :** Le nombre maximum d'équipes engagées sera de 72.

**Article 7 :** Le règlement sportif n'est autre que le règlement -7/-9 (cage Mini-Hand, terrain dans la largeur, 4 joueurs et 1 Gardien, engagement du gardien...)

**Article 8 :** 4 matchs de 10 min par équipe sur la journée + une multitude d'ateliers/animations en parallèle.

**Article 9 :** L'engagement à ce tournoi est soumis à l'acceptation du présent règlement et de sa signature.

Signature et tampon du club :

(Accompagnée de Mention « lu et approuvé »)

le , .....



**Document à renvoyer au VHB avant le Lundi 10 décembre 2018**